



DÉBOUCHÉS

Ils sont nombreux, en école d'arts appliqués ou en écoles généralistes à couleur culturelle :

- ◆ *Cursus général avec une composante culturelle importante = Archéologie et patrimoine, École des Hautes Études, Khâgne, facultés à dominante culturelle, journalisme, métiers de la culture, psychologie, sciences politiques)...*
- ◆ *Facultés d'arts plastiques.*
- ◆ *Grandes écoles d'art, Métiers d'art, DN MADE, Prépas ...*



LES LIENS UTILES

➔ site internet de la cité scolaire :

www.ac-grenoble.fr/citescolaire/jean-moulin.albertville/

➔ **Lycée Jean Moulin**
12 rue Félix Chautemps
BP 55
73202 ALBERTVILLE CEDEX

☎ : 04 79 32 49 03

Mail : Ce.0730005J@ac-grenoble.fr



Enseignement optionnel

ou de spécialité

ARTS PLASTIQUES

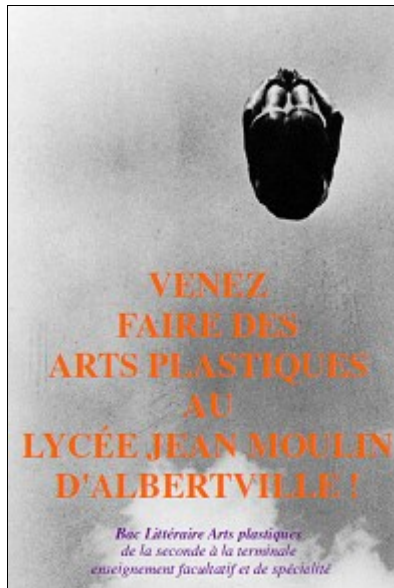
Lycée Jean Moulin

ALBERTVILLE



Arts plastiques au Lycée Jean Moulin

Le lycée Jean Moulin d'Albertville propose l'option Arts plastiques pour tous les niveaux et la spécialité Arts plastiques en première et terminale



PROFIL

Cette formation convient aux élèves qui font preuve de sensibilité artistique et qui ont des aptitudes pour le dessin et les arts plastiques, l'expression, la création et l'innovation ...

PRESENTATION

Participant à l'éducation générale avec les autres disciplines, les **Arts Plastiques** sont une des seules matières ne s'adressant pas uniquement aux élèves à travers des échanges écrit/oral mais à travers une expérience pratique dans le cadre d'**ateliers**. L'enseignement construit progressivement le sens dans le **vécu** de l'élève en s'appuyant sur son plaisir, à travers intuition et réflexion.

Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'**Histoire de l'Art**.

Son enseignement couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : **dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images.**

*De fait, possédant des connaissances en **Histoire** bien ancrées, une capacité d'expression-conceptualisation et une réflexion créative basée sur l'analyse et la résolution de "problèmes", les élèves sont **armés pour l'oral, l'écrit**. Ils sont **capables d'une réflexion face à un problème nouveau donné, face au jugement d'autrui dans de nombreuses situations et types d'épreuves.***

PROGRAMME

- ⇒ Seconde : enseignement optionnel Arts plastiques (2 ou 3 heures).
- ⇒ Première :
 - ◆ combinaisons de l'enseignement de spécialité Arts plastiques (4 heures) avec 2 autres spécialités.
 - ◆ ou en option facultative (2 ou 3 heures)
- ⇒ Terminale :
 - ◆ combinaisons de l'enseignement de spécialité Arts plastiques (6 heures) avec une autre spécialité.
 - ◆ Arts plastiques en option facultative (3 heures).

